

Note : les durées de conservation présentées dans ce document concernent les prestataires certifiés selon les exigences de l'EN 9100

Typologie de document	Durée de conservation	Domaines	
		Conception	Production
Documents des produits industrialisés ASD			
Documents relatifs aux inspections et essais et Enregistrements de la preuve de la conformité aux critères d'acceptation du produit	50 ans à compter de la date du document, une durée dérogatoire pouvant être envisagée suivant le cas (criticité de pièce ou de procédés de fabrication)	X	X
Plan d'assurance Qualité	6 ans à compter de la date du document	X	X
Dossier de justification de la définition et enregistrements relatifs à la conception et au développement	50 ans à compter de la date du document	X	
Rapport relatif à des défauts	50 ans à compter de la date du document		X
Dossier de formation	15 ans à compter de la date du document	X	X
Dossier de fabrication et de contrôle, Données techniques approuvées	50 ans à compter de la date du document	X	X
Dossier de validation industrielle (DVI)	50 ans à compter de la date du document		X
Dossier de définition / Définition technique particulière	50 ans à compter de la date du document	X	
Documents relatifs à des non-conformités relatives au produit	50 ans à compter de la date du document		X
Rapport d'audit, de vérification, d'événements	6 ans à compter de la date du document	X	X
Documents relatifs à la qualification du Personnel	50 ans à compter de la date du document		X
Commandes clients (commande initiale)	15 ans à compter de la date du document		X
Proposition en cas d'écart par rapport à la commande ou au devis initial (avenant à la commande)	15 ans à compter de la date du document		X
Enregistrements relatifs à l'étalonnage	6 ans à compter de la date du document		X
Déclaration de conformité	50 ans à compter de la date du document	X	X

[Procédés spéciaux] Notification d'une alerte Qualité, Matrice de compétences des opérateurs, Matrice de conformité aux exigences, Procès-verbaux de vérification / étalonnage des équipements, Résultat d'analyse des écarts et preuve du traitement des écarts, Résultats des contrôles et essais réalisés sur les ingrédients de base ou les ingrédients composés, Résultats des essais et mesures réalisés sur l'installation, Certificat de qualification, Actions correctives, Rapport d'audit, Rapports de vérification périodique, Référentiel(s) technique(s), Résultats d'analyse sur l'impact sur pièces fabriquées (livrées ou non), Résultats d'analyse des écarts identifiés	50 ans à compter de la date du document	X	X
Certificat de conformité des produits achetés	50 ans à compter de la date du document	X	X
Dérogation	50 ans à compter de la date du document	X	X
Enregistrements relatifs à la validité des résultats de mesure	6 ans à compter de la date du document	X	X
Documents relatifs aux propositions d'actions correctives appropriées et/ou inspections exigées	6 ans à compter de la date du document	X	X
Plan d'actions	6 ans à compter de la date du document	X	X
Documents relatifs à des non-conformités du système Qualité	6 ans à compter de la date du document	X	X
Rapport de surveillance des fournisseurs	6 ans à compter de la date du document	X	X
Enregistrements de l'identification unique du produit	50 ans à compter de la date du document	X	X
Rapport de visite / rapport d'audit ou de surveillance fournisseur	6 ans à compter de la date du document	X	X